



Genève, le 21 novembre 2013

Communiqué de presse

300 000 emplois en équivalents plein temps à Genève en 2011, en hausse de 7,7 % en trois ans

Selon les premiers résultats, encore provisoires, de la nouvelle statistique structurelle des entreprises (STATENT) de l'Office fédéral de la statistique (OFS), le canton de Genève compte 346 552 emplois à fin décembre 2011. Cela représente 298 214 équivalents plein temps (EPT). En trois ans, le canton a gagné 21 283 EPT, soit une augmentation de 7,7 %.

La STATENT remplace le recensement des entreprises (RE), effectué pour la dernière fois en 2008. Réalisée essentiellement à partir de données provenant de registres, cette nouvelle enquête est conçue de manière à permettre chaque année la mise à jour des principales informations sur la structure de l'emploi. Les équivalents plein temps (EPT) résultent de la conversion du volume de travail (mesuré en termes d'emplois ou d'heures de travail) en emplois à plein temps.

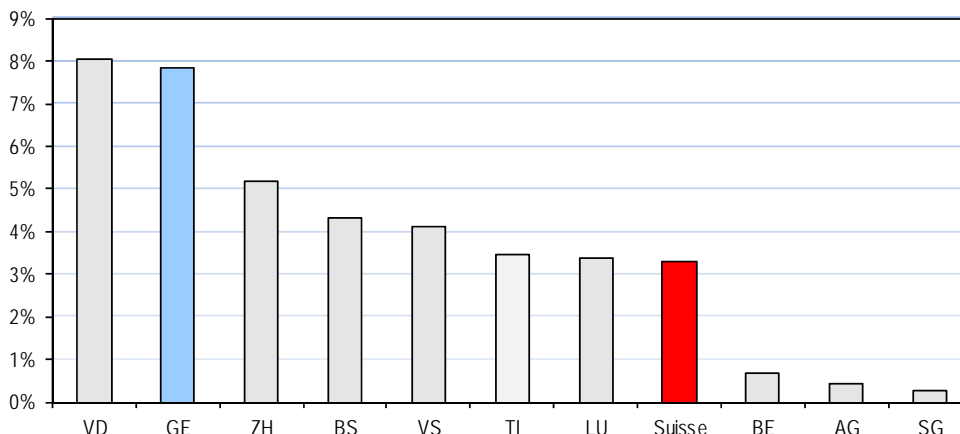
Entre 2008 et 2011, dans le canton de Genève, la hausse du nombre d'EPT du secteur tertiaire (+ 8,7 %) est plus importante que celle du secteur secondaire (+ 2,5 %). Dans le secteur primaire, le nombre d'EPT est en baisse (- 12,5 %). En 2011, le secteur tertiaire concentre 85,1 % des EPT du canton, le secteur secondaire 14,5 % et le secteur primaire 0,4 %.

En Suisse, le nombre d'EPT augmente de 3,3 % entre 2008 et 2011, pour s'établir à 3 897 453 (hors *activités extra-territoriales*). En termes relatifs, la progression du nombre d'EPT à Genève (+ 7,8 % sans les *activités extra-territoriales*) figure parmi les plus fortes du pays. Cette hausse est légèrement plus faible que celle observée dans le canton de Vaud (+ 8,1 %), mais elle est plus marquée que celles enregistrées dans les cantons de Zurich (+ 5,2 %) et de Bâle-Ville (+ 4,3 %).

Variation du nombre d'emplois exprimés en équivalents plein temps (EPT) dans les principaux cantons et en Suisse, entre 2008 et 2011, en % (1) (2)

Situation en septembre 2008 et en décembre 2011

Suisse



(1) Cantons comptant plus de 125 000 emplois exprimés en équivalents plein temps (EPT).

(2) Sans les activités extra-territoriales.

Source : OFS - OCSTAT / Recensement des entreprises 2008 et statistique structurelle des entreprises 2011

A fin 2011, Genève est le quatrième canton qui compte le plus d'EPT, derrière ceux de Zurich, Berne et Vaud.

Dans le canton de Genève, six branches économiques comptent plus de 20 000 EPT et représentent ainsi, ensemble, plus de la moitié du total. La branche *santé humaine et action sociale* est la plus importante, avec 31 133 EPT. Elle est suivie par les *activités financières et d'assurance* (28 624 EPT, en grande majorité dans les *activités des services financiers*), les *activités spécialisées, scientifiques et techniques* (25 583 EPT), l'*industrie manufacturière* (24 424 EPT), les *activités de services administratifs et de soutien* (21 886 EPT). Les *activités extra-territoriales*, soit le secteur public international (organisations internationales, missions permanentes, ambassades et consulats), groupent 24 191 EPT.

Emplois exprimés en équivalents plein temps (EPT) selon l'activité économique, en 2008 et 2011

Situation en septembre 2008 et en décembre 2011

Canton de Genève

	Emplois exprimés en équivalents plein temps				
	Effectif 2008	Effectif 2011	Variation absolue 2008-2011	Variation relative 2008-2011, en %	Répartition 2011, en %
Secteur primaire	1 464	1 282	- 183	- 12,5	0,4
Secteur secondaire	42 129	43 178	1 049	2,5	14,5
Industries extractives	55	101	46	84,2	0,0
Industrie manufacturière	25 221	24 424	- 797	- 3,2	8,2
<i>dont</i> industrie chimique	3 123	3 166	42	1,4	1,1
horlogerie, fabrication de prod. info., électro. et optiques	10 610	9 734	- 876	- 8,3	3,3
Production et distribution d'énergie et d'eau;					0,0
collecte et traitement des déchets	2 077	2 335	258	12,4	0,8
Construction	14 776	16 318	1 541	10,4	5,5
Secteur tertiaire	233 337	253 754	20 417	8,7	85,1
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	3 716	3 807	91	2,5	1,3
Commerce de gros	16 012	18 775	2 763	17,3	6,3
Commerce de détail	16 905	16 634	- 270	- 1,6	5,6
Transports et entreposage	13 574	13 948	374	2,8	4,7
Hébergement et restauration	14 897	15 291	394	2,6	5,1
Information et communication	8 743	10 193	1 450	16,6	3,4
Activités financières et d'assurance	26 862	28 624	1 763	6,6	9,6
<i>dont</i> activités des services financiers	19 632	20 853	1 221	6,2	7,0
Activités immobilières	2 801	3 769	967	34,5	1,3
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	21 993	25 583	3 590	16,3	8,6
Activités de services administratifs et de soutien	20 084	21 886	1 802	9,0	7,3
Administration publique	10 268	11 126	858	8,4	3,7
Enseignement	15 842	15 968	126	0,8	5,4
Santé humaine et action sociale	26 761	31 133	4 372	16,3	10,4
Arts, spectacles et activités récréatives	3 593	3 774	181	5,0	1,3
Autres activités de services	8 494	9 053	559	6,6	3,0
Activités extra-territoriales	22 793	24 191	1 399	6,1	8,1
Ensemble	276 930	298 214	21 283	7,7	100,0

Source : Office fédéral de la statistique - Office cantonal de la statistique / Recensement des entreprises 2008 et statistique structurelle des entreprises 2011

Remarques méthodologiques sur la statistique structurelle des entreprises (STATENT)**Sources des données**

Les données de l'emploi et des entreprises dans la STATENT reposent principalement sur les données des registres des caisses de compensation de l'AVS. L'utilisation de ces registres a permis d'élargir la base de données et de combler des lacunes par rapport aux anciens recensements. A défaut d'informations disponibles dans ces registres, l'OFS les a obtenues à l'aide de différents relevés partiels.

Univers considéré

L'univers de la STATENT comprend l'ensemble des entreprises et des personnes qui figurent dans les registres de l'AVS, c'est-à-dire qui sont assujetties à l'obligation de cotiser à l'AVS. En 2011, le revenu annuel minimal soumis à cotisation obligatoire se fixe à 2 300 francs.

Lors des précédents recensements des entreprises, la limite inférieure définie pour faire partie de l'univers était de 20 heures de travail hebdomadaire pour les entreprises et de 6 heures de travail hebdomadaire pour les emplois. La nouvelle délimitation élargit donc considérablement l'univers considéré, notamment en direction des micro-entreprises et des micro-emplois.

Période de référence

Les résultats publiés dans la STATENT se réfèrent à l'état des registres durant le mois de décembre de l'année considérée, ici 2011.

Changement d'attribution du personnel intérimaire et temporaire

Le personnel intérimaire et temporaire était auparavant comptabilisé dans l'établissement qui l'emploie et, de ce fait, classé dans la branche d'activité exercée par l'établissement. De nouvelles règles internationales imposent de l'attribuer aux entreprises de placement. Cette manière de faire concorde parfaitement à la définition de l'emploi dans la STATENT (fondée sur le contrat de travail et le paiement des cotisations). De ce changement résulte une hausse du nombre d'emplois dans la branche « activités liées à l'emploi », où est classé ce type d'activité.

Entreprises et établissements

Le terme « entreprise » désigne la plus petite unité juridiquement indépendante et qui jouit d'une autonomie de décision. Un « établissement » est un lieu de travail géographiquement distinct où une activité économique est exercée par une entreprise ; une entreprise peut être formée d'un ou de plusieurs établissements (établissement principal ou secondaire, succursale).

Conversion en équivalents plein temps

Le calcul des équivalents plein temps s'effectue sur la base d'un modèle d'estimation qui s'appuie principalement sur des données salariales par branche d'activité et par sexe.

Secteur public international

Le secteur public international n'appartient pas au territoire économique de la Confédération, puisqu'il est constitué d'activités extra-territoriales; il n'est donc pas pris en compte par l'OFS dans le cadre de la STATENT. Toutefois, pour fournir une vue complète de l'économie genevoise, l'OCSTAT dénombre les emplois de ce secteur (organisations internationales, missions permanentes, ambassades et consulats présents sur le territoire du canton). Ce dénombrement est effectué, en partie, sur la base de fichiers administratifs.

Des analyses plus détaillées seront effectuées ultérieurement et paraîtront sur le site internet de l'OCSTAT <http://www.ge.ch/statistique>.